

| Formulaire de projet pour les axes de la mesure 2.2.1 de la PGPS | |
|---|--|
| Région | Capitale-Nationale |
| Numéro action | 112 |
| Priorité stratégique | L'accessibilité physique et économique |
| Orientation | Soutenir la valorisation de la mobilité durable comme outil de lutte aux inégalités d'accès à l'échelle régionale |
| Objectif | Favoriser l'accroissement de l'offre de mobilité durable pour créer des environnements adéquats |
| Rôle/stratégie | 3. Mobiliser, influencer et faire la mise en réseau des acteurs régionaux et des ressources professionnelles |
| 1- Le projet s'inscrit dans les axes suivants | |
| <input type="checkbox"/> | Axe 1.Soutenir la mise en œuvre du Cadre de référence Gazelle et Potiron auprès des milieux de la petite enfance; |
| <input type="checkbox"/> | Axe 2.Soutenir la réalisation de projets favorisant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation auprès des jeunes; |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Axe 3.Favoriser la mobilité active et sécuritaire; |
| <input type="checkbox"/> | Axe 4.Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. |
| 2- Identification du porteur (responsable) du projet | |
| Nom de l'organisme | Accès transports viable et Mobili-T |
| Adresse | 870 avenue de Salaberry |
| Ville | Québec |
| Code postal | G1R 2T9 |
| Personne contact | Marie-Soleil Gagné et Valérie Marcon |
| Téléphone | |
| Courriel | m-s.gagne@transportsviables.org et valerie.marcon@mobili-t.com |
| 3- Description du projet | |
| Nom du projet | Promouvoir la mobilité active pour améliorer la sécurité piétons et cyclistes |
| Résumé du projet | |
| <p>Sensibiliser annuellement les usagers pour améliorer la sécurité des piétons et cyclistes de façon intégré via des ateliers adaptés à chaque clientèle (ATV) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mai 2023 et 2024 Ateliers de réparation de vélo et webinaire dans le cadre du Mois du vélo lors de 2 éditions : 2023 et 2024. - Septembre 2023 et 2024 Ateliers de sensibilisation auprès des jeunes lors des Journées de la mobilité durable. - Annuellement Participer activement au déploiement de la campagne Défi À l'école, à pied, à vélo, je suis capable en maximisant la sécurité aux abords des écoles. <p>Soutenir le développement d'aménagement favorables aux déplacements actifs et sécuritaires (Mobili-T)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Septembre 2023 et 2024 Diffuser et encourager les partenaires à participer au défi sans auto solo. <p>Fournir un aménagement temporaire cycliste pour encourager les déplacements cyclistes d'un milieu mobilisé à chacune des éditions (2023 et 2024).</p> | |
| Objectif du projet | |
| Sensibiliser annuellement les usagers. Trois éléments contribuent à des changements de comportement selon la théorie du comportement planifié : (1) l'attitude personnelle face au comportement et ses conséquences, (2) l'influence et l'opinion des proches (normes sociales) et (3) le sentiment d'auto-efficacité. Cette combinaison d'actions permet d'agir sur ces 3 types de facteurs qui favorisent les changements de comportements volontaires. | |
| Quelle est la population visée par le projet ? (groupe d'âge, milieu de vie, clientèle spécifique, etc.) | |
| jeunes et parents ainsi que les aînés | |
| Comment le projet peut contribuer à réduire les inégalités sociales de santé ? | |
| Le transport actif est un substitut aux modes de transports plus coûteux, tout en favorisant un mode de vie actif qui favorise la santé. En agissant auprès des cyclistes actuels et potentiels, des décideurs et des automobilistes, l'action devient écosystémique et favorise des changements structurants. Finalement, en prévoyant des actions spécifiques au niveau scolaire, l'action se donne les moyens d'agir auprès des jeunes, groupe généralement jugées vulnérables. | |
| Liste des collaborateurs et partenaires du projet | |
| Nom des organisations | Rôle dans le projet |
| 1. Accès transports viables | Porteur du Mois du vélo, de la campagne Défi à l'école, à pied, à vélo, je suis capable et des journées de la mobilité durable |
| 2. Mobili-T | Porteur du Défi sans auto solo |
| 3. Milieux scolaires | Leviers pour sensibiliser les gens aux abords des écoles |
| 4- Échéancier du projet | |
| Date de début de projet : | mai 2023 |
| Date de fin du projet : | 31 mars 2025 |
| Grandes étapes du plan de réalisation | |
| Se coordonner avec cyclistes avertis et mini-cycle (ULSCN) | |
| Faire connaître les ateliers auprès du scolaire | |
| Baliser les modalités pour l'aménagement cycliste | |

5- Indicateurs du projet

Préciser les indicateurs qui seront utilisés pour évaluer le projet et les moyens de mesure des indicateurs

| | |
|--|--|
| Indicateurs (ex: nombre de, %, % d'augmentation, etc.) | Moyens de mesure (registre de présences, questionnaire de satisfaction, observation) |
| Indicateurs d'extrants du porteurs | Extrait du rapport d'activité du porteur (pour les projets À l'école, à pied, à vélo et pour le Mois du vélo). |
| | Extrait du bilan du DSA pour le nombre d'organismes rejoints, le nombre de participants et les aménagements réalisés |

6- Retombés anticipées du projet

Quels seront les changements observables? Que restera-t-il à la fin du projet?

La mise en place d'aménagements temporaires à destination facilite le changement modale et l'utilisation du transport actif
 - Les milieux de vie deviennent plus sécuritaires pour l'usage du transport actif suite à une sensibilisation accrue (objectif 1).
 - Les jeunes développent leur sentiment d'efficacité personnel et adopte le transport actif (objectif 2).
 - Le bilan de sécurité routière est amélioré.

7- Budget du projet - pas de financement nécessaire

| Revenus (Identifier les différer | En nature | Financière |
|----------------------------------|-----------|------------|
| PAI-Axe | | |
| Axe 3 | | 63000 |
| Total des revenus du projet | 0 | 63000 |


| Dépenses | Valeur \$ en nature | Financière |
|---|---------------------|------------|
| Ateliers (2 Mois du vélo, 2 x les journées de | | 35000 |
| Aménagement cycliste 2024 et 2025 | | 28000 |
| Total des dépenses du projet | 0 | 63000 |

8- Information complémentaire (si nécessaire)

Complémentarité entre les fiches 1.1.1 / 1.1.2 / 1.1.3.
 Pas de stratégie nationale en sécurité piétonne. Nécessité d'assouplir la cohabitation piéton-cycliste en ville.
 (exemples : Vidéo emportièreage ATV et Mobilisation, campagne SAAQ ouverture hollandaise, capsules au collégial (cégep de Garneau), pièce de théâtre, campagne aux abords des écoles (Conseil de quartier Vanier), sécurité piéton île-d'Orléans). Multitude de campagnes qui existent.

Faites parvenir votre formulaire mbernier@m361.ca

ANALYSE DU PROJET (réservé à M361)

| COMMENTAIRES | RECOMMANDATIONS | Projet accepté |
|--|---|--|
| Il serait pertinent d'ajouter les autres contributions financières et en nature. Le municipal ne devrait-il pas faire partie des collaborateurs? | Décrire plus clairement quels sont les indicateurs. | Accepté  |